

n°2

LA ROUAUDIERE



BULLETIN MUNICIPAL

I N D E X

Notre couverture : Le Prieuré-Cure de LA ROUAUDIÈRE
(selon plan de M. Boufflet)

Page 1 : Editorial

Page 2 : Avant-propos - Finances communales

Page 3 : Finances communales (suite)

Page 4 : Commissions communales

Page 5 : Compte-rendu des dernières réunions

Page 6 : Les sports

Page 7 : Plans du groupe sanitaire

Page 8 : l'Ecole

Pages 9 et 10 : Dossier "Le Prieuré-cure"

Page 11 : Le Club "des Bons Amis"

Page 12 : Le Comité des Fêtes

Pages 13 et 14 : La page d'histoire de notre Commune

Quand ce bulletin vous parviendra, nous aurons commencé une nouvelle année, qui est 1984.... Si nous écoutons les informations, si nous regardons autour de nous ; les motifs d'inquiétude ne manquent pas ; avec la montée du chômage, la mévente des produits du sol, la morosité des affaires, etc... tout incite à la prudence face aux engagements nouveaux.

Pourtant, nous savons par expérience qu'après la mauvaise saison vient l'été et que l'époque des semailles et des plantations se situe justement pendant cette mauvaise saison, l'arbre planté à Noël ne produira que beaucoup plus tard.

Dans notre commune, des initiatives nouvelles se mettent en place, des jeunes se manifestent sur le terrain, participent aux réunions, préparent l'avenir. Certes, la tâche est ingrate, mais notre pays a connu des passages plus difficiles.

Si nous savons unir nos efforts, nous donner la main, travailler dans l'amitié, beaucoup de choses seront possibles et 1984 pourra être l'année d'un nouveau départ vers un avenir meilleur ; c'est le souhait que je formule pour toutes et tous, en ce début d'année.

Le Maire,

P. VIVIEN

A V A N T - P R O P O S

La création du Bulletin Municipal de LA ROUAUDIÈRE a marqué une nouvelle étape dans la vie de notre Commune.

Le premier bulletin a été rédigé avec des données que chacun connaissait plus ou moins : géographie, population et activités de la Commune. Ce deuxième bulletin, qui arrive juste après les fêtes de fin d'année, concerne davantage l'activité du Conseil Municipal.

Il vous tiendra informé :

- du travail et des réalisations de l'équipe que nous constituons

- du budget communal
- des projets en cours

D'autre part, nous orientons ce bulletin plus directement sur le vieux presbytère qui, à l'heure actuelle, fait l'objet d'une rénovation

F I N A N C E S C O M M U N A L E S

Le budget primitif 1984 ne sera voté par le Conseil Municipal qu'à la fin du mois de février 1984. Nous vous donnons donc connaissance du budget primitif 1983

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>	<u>Budget 1983</u>	<u>Budget 1982</u>
- <u>Denrées et fournitures</u> alimentation, carburants, combustibles, fournitures	60 200	55 800
- <u>Frais de personnel</u>	169 500	153 500
- <u>Impôts et taxes</u>	4 000	3 500
- <u>Travaux et services extérieurs</u> bâtiments, voirie, électricité, assurances	177 500	143 227
- <u>Participations et contingents</u> aide sociale, CES Renazé, ordures ménagères....	97 403	73 994

.../...

(suite budget primitif)

- <u>Allocations et subventions</u>	16 650	13 985
- <u>Frais de gestion générale</u>	40 400	35 600
- <u>Frais financiers</u> : intérêts des emprunts contractés par la Commune	54 014	56 894
- <u>Prélèvements pour dépenses d'investissement</u>	69 281	/
TOTAL.....	688 948	536 500

<u>Recettes</u>	Budget 1983	Budget 1982
- <u>Produits de l'exploitation</u> : cantine	22 000	25 000
- <u>Produits domaniaux</u> : location terres et bâtiments	20 600	16 160
- <u>Produits financiers</u> : intérêts des prêts et des créances	368	368
- <u>Recouvrements divers</u>	27 800	22 500
- <u>Dotation globale de fonctionnement</u>	188 225	183 192
- <u>Impôts indirects</u>	9 855	8 404
- <u>Subvention fiscale</u>	16 233	8 067
- <u>Contributions directes</u> (impôts payés par les contribuables)	403 867	341 944
TOTAL.....	688 948	605 635

De 1982 à 1983, le produit des contributions directes (de 341 944 à 403 867 F) a augmenté de 18 %

La répartition des quatre taxes s'établit de la façon suivante :

	<u>1983</u>	<u>Rappel 1982</u>
- taxe d'habitation.....	36 183	30 120
- taxe foncier bâti.....	44 954	31 616
- taxe foncier non bâti.....	231 226	210 145
- taxe professionnelle.....	91 504	70 063
TOTAL.....	403 867	341 944

.../...

LISTE DES COMMISSIONS

Commission des finances, du budget

Mme GOEBAU - MM. GUILLON et MORICEAU

Commission des travaux

Mme GOEBAU - MM. BARON - CHEVILLARD - RENE -
ROSSIGNOL et TURPIN

Commission de la voirie

MM. COLAS - GEORGET - GERARD - MORICEAU et
ROSSIGNOL

Commission des questions familiales

Mmes DOINEAU - GOEBAU - M. GERARD

Commission des fêtes et loisirs

Mmes DOINEAU - PERROCHE - MM. CHEVILLARD -
GUILLON - PASQUIER - RENE

Commission de l'information

Mme DOINEAU - MM. GUILLON - VIVIEN

BUREAU D'AIDE SOCIALE

- Désignés par le Conseil Municipal

Mme GOEBAU - MM. LEGEARD - RAISON - RENE

- Nommés par le Préfet

MM. BODINIER - CHEVILLARD - CORMIER - TESTIER

COMPTÉ-RENDU DES DERNIERES REUNIONS

Commission de la voirie

le 24 novembre 1983 : préparation du programme 1984 : curage des fossés, revêtements.....

Commission des fêtes et loisirs

§ le 28 juillet 1983 : réunion avec le Comité des fêtes, les A.F.N., le Music-Club, l'Associations Sportive, le Club du 3ème âge et l'Association des parents d'élèves. Ordre du jour : préparation de sujets de discussion pour une prochaine rencontre prévue au retour des vacances.

§ le 08 septembre 1983

Ordre du jour : inventaire du matériel et prévisions des futurs achats en vue d'un effectif correct : tables, bancs, stands, sonorisation de plein-air, guirlandes lumineuses, dans l'année à venir.

Après rachat aux différentes sociétés du matériel existant, la Commune devient propriétaire de tout le matériel (rachat sous forme de subventions). Après les sociétés et associations ne seront donc plus subventionnées mais disposeront du matériel pour la bonne marche de leurs fêtes, moyennant une location à titre de frais d'entretien. Il en sera de même pour les particuliers qui désireront louer du matériel.

Ce matériel sera répertorié et entreposé dans un bâtiment communal. Pour tout emprunt, vous devrez vous adresser à la Mairie, qui vous délivrera un bon qui sera à remettre au cantonnier pour pouvoir disposer du matériel.
2ème sujet à l'ordre du jour : mise en place d'un règlement pour la salle socio-culturelle et nouveaux tarifs

Commission de l'information

§ le 27 octobre 1983 : mise en forme de ce bulletin

.../...

LES SPORTS

Suite de la naissance de l'Association Sportive Roaldérienne dans le prochain bulletin

LE PING-PONG

La Commune a fait l'acquisition de deux tables de ping-pong et de raquettes pour la somme de 1 176,90 F

Déjà certains jeunes de la Commune profitent de cet équipement qui permet de faire un sport tout en étant à l'abri.

Pour ceux qui veulent également faire du ping-pong, qu'ils s'adressent à la Mairie ; le port de chaussures de sport est exigé pour accéder à la salle.

LE FOOT-BALL

Il faut savoir que la construction du terrain des sports ainsi que l'aménagement ont été financés par la Commune et qu'à ce jour les dépenses s'élèvent à 74 000 F environ. A cette somme, il faut ajouter toutes les dépenses d'entretien : engrais, désherbant, peinture.... ainsi que les frais de tondeuse (amortissement du matériel, essence ... temps de travail du cantonnier), environ une quinzaine de tontes par an.

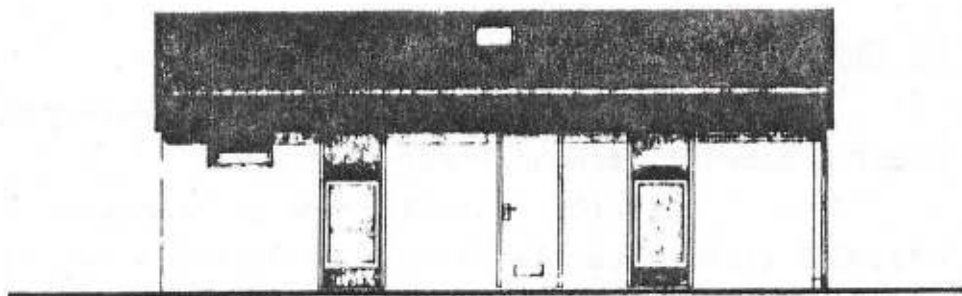
GROUPE SANITAIRE

Le Conseil Municipal, dans sa réunion du 04 mai 1983, a décidé la construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-sanitaires qui pourra servir aux utilisateurs du terrain des sports et de la salle socio-culturelle.

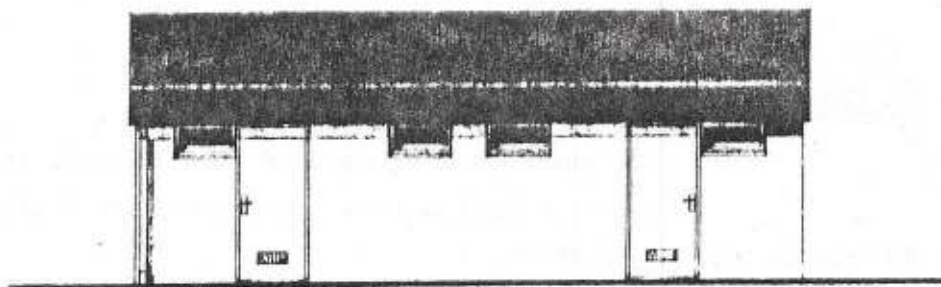
Un appel d'offres a été lancé pour la construction de ce bâtiment et les entreprises retenues ont été les moins disantes : le coût des travaux s'élève à 158 427,05 F + les honoraires de l'architecte M. GIBOTEAU

.../...

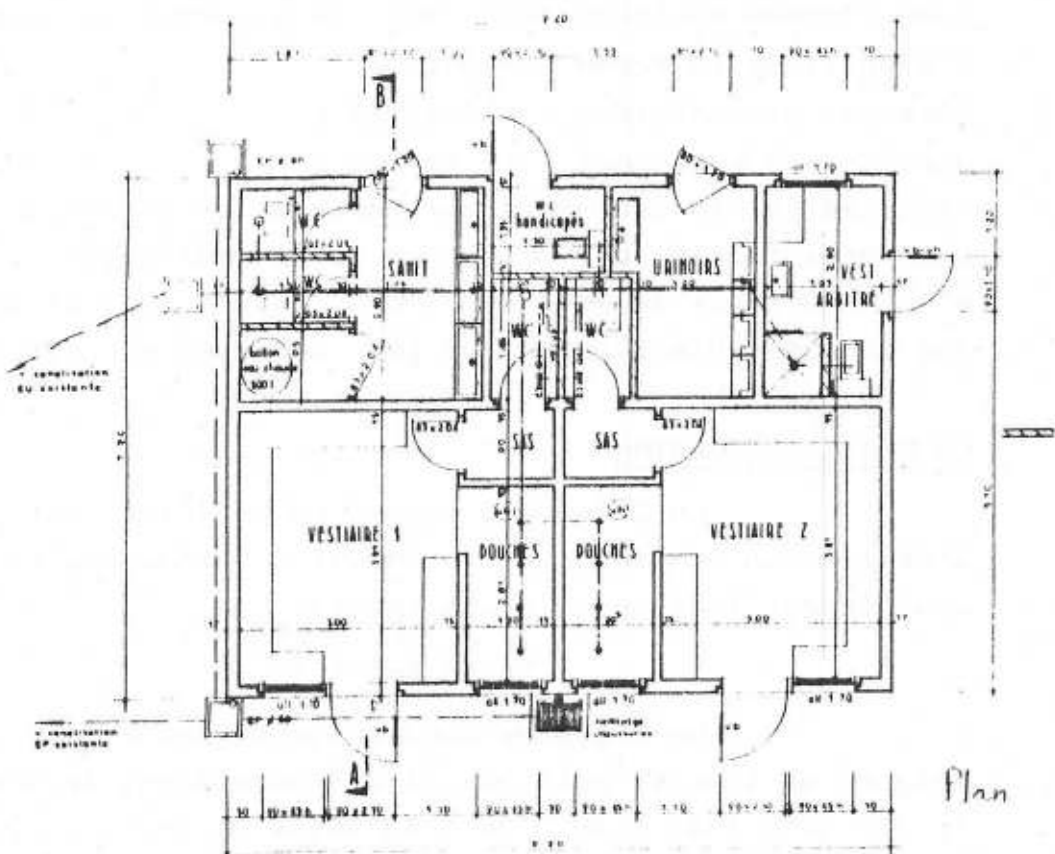
Le groupe Sanitaire



FACADE NORD (accès sanitaires)



FACADE SUD (accès vestiaires)



L'ÉCOLE

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le ramassage scolaire est assuré par Monsieur BENATRE Gabriel, transporteur à BALLOTS.

Le coût journalier de ce transport est de 163,00 F (114 F pour le circuit de la route du Sollier et 49 F pour le circuit des Quatre Routes).

Pour l'année 1983, les dépenses du ramassage s'élèvent à 30 059 F et le montant de la subvention départementale à 19 170 F, il restait donc à la charge de la Commune 10 889 F, somme à laquelle il faut déduire la participation des parents concernés par ce ramassage : 2 250,00 F

LA CANTINE MUNICIPALE

Le service est assuré par Madame SABIN.

Depuis la rentrée de septembre 1983, le prix du repas est de 9,80 F.

En outre le Conseil Municipal a décidé de fournir des repas (lors des jours de classe) aux jeunes volontaires de l'Association Etudes et Chantiers moyennant le prix de 15,00 F par repas.

Pour l'année scolaire 1982-1983, le bilan de la cantine s'établit de la façon suivante :

dépenses alimentation : 11 983,38 F

dépenses de personnel : 16 767,00 F

Recettes (vente des repas aux familles) : 19 347,40 F +

une participation du FORMA pour les produits laitiers 450 F

d'où un déficit de près de 9 000 F auquel il faut ajouter les dépenses d'éclairage, de gaz, produits entretien et eau.

LE PLATEAU SCOLAIRE

La Commune a acheté du matériel sportif pour l'école pour un montant de 6 944,97 F (somme qui sera remboursée par l'Association Sportive).

§-§-§-§-§-§-§

Un arbre de Noël a été organisé pour les enfants de l'école publique de La Rouaudière, le vendredi 16 décembre 1983 à 20 h 30 à la salle socio-culturelle

.../...

D O S S I E R : L E P R I E U R E - C U R E

HISTORIQUE

Le presbytère ou prieuré-cure, qui fait actuellement l'objet d'une rénovation, date de 1150. Il relevait à l'époque de l'abbaye de La Roë qui, elle-même fut fondée en 1096 par l'Ermite Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevault, et qui jouissait de la libéralité des Seigneurs de Craon. Puis la seule information entre la date de construction et 1789 est celle-ci : en 1490, Guillaume Augier qui desservait la cure avec le titre de vicaire fut permuté avec Jean Le Paige.

Donc jusqu'en 1789, le presbytère appartenait à l'église de la Rouaudière. A la révolution, l'assemblée constituante fit main basse sur tous les biens de l'église dont le prieuré. Juste avant, le prieur avait rassemblé des matériaux pour rebâtir certaines parties de son presbytère qui menaçait ruine. Tout fut pillé et le pauvre curé dû se cacher pendant cette période troublée.

A ce moment là, la Commune loua à des particuliers le bâtiment qui fut, par la suite, vendu à Monsieur HOUILLOT de Nantes, acquéreur de biens nationaux.

Plus tard, en 1835, Messire GAUTIER, curé, racheta à M. Houillot les terres qu'il tenait illégalement et les céda, après arrangements, à Monsieur VIVIEN, arrière grand-père de M. VIVIEN Paul.

DOMAINE DU PRIEURE - RESTAURATION DU VIEUX PRESBYTERE

Le 29 avril dernier, le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Mayenne, Monsieur CHANIOT, en tournée dans la commune, remarquait le vieux presbytère, s'étonnant de son état de délabrement ; je lui faisais remarquer alors que cette construction appartenait au Bureau d'Aide Sociale, qui se contentait de la maintenir hors d'eau, n'ayant pas les moyens d'en entreprendre la restauration. Monsieur CHANIOT me déclara : "il y a peut être un moyen de vous aider, je dois rencontrer prochainement des responsables d'une association qui utilise des jeunes volontaires pour la remise en état du patrimoine ancien ; je leur parlerai de votre bâtiment".

Le 14 juin suivant, l'Association "Etudes et

Chantiers" rencontrait sur place le Conseil Municipal pour une première approche du problème.

Le 04 août, une réunion Bureau d'Aide Sociale - Conseil Municipal permettait une meilleure information grâce à la participation de l'architecte des Bâtiments de France, Monsieur BOUFFLET, et un projet de budget. Le principe de la restauration était admis, mais le Bureau d'Aide Sociale ne souhaitait pas en prendre la responsabilité.

Le 21 septembre, au cours d'une autre réunion, Bureau d'Aide Sociale - Conseil Municipal, la vente par le Bureau d'Aide Sociale, pour 1 franc, du vieux presbytère à la Commune, fut retenu, ainsi que le projet de budget fixant les participations des partenaires.

Depuis le 15 novembre, 3 jeunes volontaires travaillent à la toilette et à la préparation pour la remise en état, un 4ème jeune est arrivé au début de janvier et le 5ème arrivera courant janvier. Dans un premier temps, la restauration extérieure sera entreprise, gardant à l'ensemble son caractère d'origine.

Des réunions d'informations seront organisées régulièrement pour tenir la population au courant et recueillir son avis, des visites de chantier seront prévues dans les limites de la sécurité. Nous espérons que ces travaux contribueront à l'animation socio-culturelle : accueil et sport dans le cadre de la revitalisation des communes rurales et que l'initiative de La Rouaudière sera reprise par d'autres.

EQUIPE JEUNES VOLONTAIRES

"Voilà déjà deux mois que nous sommes arrivés à La Rouaudière et nous tenons à remercier les habitants de la Commune de l'accueil qu'ils nous ont réservé. Nous espérons que cette nouvelle année permettra de mieux vous connaître et nous vous offrons nos meilleurs voeux pour l'année 1984".

MICHEL - JEAN.PIERRE - FABRICE

Le 4ème jeune volontaire qui est arrivé début janvier ne dispose d'aucun moyen de déplacement, l'équipe demande si une personne pourrait lui prêter un vélo pour une durée de 1 an environ. Merci

.../...

LE CLUB "DES BONS AMIS"

Chaque jeudi après-midi, le Club des "Bons Amis" se réunit et croyez-moi, si vous passez par là, vous serez bien accueillis par cette sympathique équipe.

Mais leurs activités ne s'arrêtent pas à la salle socio-culturelle, ils organisent également des petits voyages et des rencontres au cours de l'année. Voici le récit d'une de leur soirée racontée par Mlle MORICEAU M. : "Une rencontre des personnes du 3ème âge avait lieu le 12 février à la salle socio-culturelle, elle intéressait les clubs de St Aignan, Senonnes et La Rouaudière ; presque une centaine de personnes y prenait part. Après les souhaits de bienvenue de notre Président, notre petite fête commençait, animée par des jeunes gens de l'oeuvre de St Vincent de Renazé ; ce fut donc, chants, monologues, sketches, avec intermèdes des différents clubs aux entractes qui ont contribué à la réussite de cette réunion ; la bonne humeur régnait, tous heureux de se retrouver. Le Président remerciait l'assistance en invitant tous les spectateurs à partager le verre de l'amitié. Vraiment une fête réussie, dont nous gardons un bon souvenir".

Au cours de cette année, le club a également fait la découverte de l'Erdre, le 10 mai dernier, à bord d'un bateau-restaurant et quelques voyages :

- à Pontchâteau, le 15 juin, avec retour par la route du Marais
 - au Golfe du Morbihan, le 05 juillet, avec visite de l'Ile aux Moines
 - à Coëtquidan pour certains, le 24 juillet, avec représentations militaires
- et dernièrement, visite instructive aux Etablissements DIRICKX.

.../...

LE COMITE DES FETES

Pour l'arbre de Noël des enfants de la Commune, le Comité des fêtes a offert une somme de 600 F et a acheté des guirlandes de Noël que chacun a pu admirer le soir en passant dans le bourg.

Le 12 janvier, le Comité des Fêtes a offert une galette des rois pour les anciens et une autre le 27 janvier pour tous les volontaires bénévoles qui ont bien voulu aider pour le concours de belote et la course cycliste. Il vous donne donc rendez-vous les 25 et 26 février et les 3 et 4 mars 1984 pour le concours de belote à la salle socio-culturelle, et le 12 août 1984 pour les courses cyclistes.

.../...

LA PAGE D'HISTOIRE

suite

Noël a toujours été en priorité la fête des enfants et c'est donc très excités que mes petits paroissiaux arrivèrent au presbytère ce 24 décembre. Pour les calmer un peu je continuai mon histoire de La Rouaudière : "Le premier domaine de La Rouaudière était le château féodal où se trouve actuellement l'église et le bourg ; avec les terres voisines, il constituait, à l'époque, le tiers de la Commune d'aujourd'hui. Et c'est lui, qui donna son nom à La Rouaudière. Ce château fût le noyau autour duquel se forma la paroisse, je vous ai raconté cela l'autre fois, vous vous en souvenez ?"

Après des hochements de têtes affirmatifs, je continuai donc :

"De grandes douves défendaient le château, elles furent comblées après la destruction complète du château mais il en reste des traces derrière les maisons du bourg. Il y avait aussi de mystérieux souterrains qui partaient vers la campagne : les anciens ont sûrement entendu parler du dernier, comblé il y a un peu plus d'un siècle. Après la destruction du château avant l'an 1000, ses habitants se retirèrent à La Huberdrie qui devint alors la Maison Seigneuriale.

Deux autres fiefs complétaient La Rouaudière : Le premier, le fief de La Blottais existait sûrement déjà en l'an 900 car St Sauveur qui lui appartenait date de cette époque. Au XIIIe siècle, un personnage de la famille De Blottais se fit remarquer aux croisades où il accompagna St Louis. C'est pourquoi, nous pouvions voir dans l'ancienne chapelle St Sauveur, une peinture du Saint Roi. Cette lignée des seigneurs de La Blottais s'éteignit avec la mort de M. le Vicomte en 1904.

Le deuxième, le fief de Vildé, est le territoire compris entre la Fromentrais, les Jarillais, le moulin de la Fossette et l'étang de la Gardière. La résidence des seigneurs de Vildé était le château de La Chevronnais, de style 17e, il fut démoli en partie en 1895. Ce fief appartenait donc à l'époque à La Rouaudière mais, vers

.../...

1450, il fut administré par les prêtres de Congrier".

"Pourquoi, mon Père, pas par nous ?" demanda l'un des enfants.

"Eh bien, lors d'une épidémie de peste qui règnait dans cette enclave, les prêtres de La Rouaudière, puis ceux de St Aignan, refusèrent de venir soigner les malades. Les prêtres de Congrier se dévouèrent et l'Evêque d'Angers informé, priva La Rouaudière de ce domaine. Plus tard, en 1839, le clergé de Congrier perdit tous ses droits sur le Vildé après une nouvelle délimitation."

"Voilà mes enfants, rentrez vite chez vous et n'oubliez pas la messe de Minuit".

à suivre